



Objectifs

Connaître les risques liés à l'incendie et aux effets de panique - Etre capable d'identifier les moyens d'évacuation et savoir les utiliser - Connaître les consignes générales et spéciales applicables dans l'entreprise - Savoir évacuer en toute sécurité - Etre capable de remplir son rôle de guide ou de serre-file auprès des salariés et du responsable d'évacuation.

Programme

Programme réalisé seul ou en complément de la formation à la conduite à tenir en cas d'incendie, EPI ou ESI :

Théorie (1h00 à 2h00):

- Connaître le signal d'alarme incendie / général d'évacuation
- Savoir Alerter les secours (feu et blessés)
- Savoir évacuer dans le calme
- Etre capable d'évacuer un salarié à mobilité réduite (si concerné)
- Connaître les risques liés aux fumées
- Connaître le rôle des guides files
- Connaître le rôle des serre-files
- Connaître le rôle des chargés de coupure d'urgence
- Connaître le rôle du responsable d'évacuation
- Etre capable d'identifier sur plan les itinéraires possibles, relatifs à sa mission

Pratique (1h00 à 2h00):

- 1- Connaître les moyens mis à disposition pour l'évacuation : Visite du site avec repérage des moyens de secours, extincteurs, issues, point de rassemblement, déclencheurs manuels, Systèmes de coupure d'urgence des énergies.
- 2- Etre capable de tenir son rôle dans l'évacuation : Cheminement des Serre-Files et des guides. Simulations chronométrées.

Options :

- Exercice d'évacuation
- Simulation de feu ou d'accident
- Débriefing/exercice

Règlementation

Code du travail, Article R4227-39 :

La consigne de sécurité incendie prévoit (...) les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser (...) des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Références :

- APSAD R6 :
- Annexe 5 : «Chargé d'évacuation»
 - 3.3.3 L'évacuation



Administratif

Durée : 1/2 journée : 2 heures à 4 heures

Nombre de participants : 4 à 14 au maximum.

Salariés concernés:

Personnel désigné Guide, Serre-file.

Modalités de l'intervention : Une réunion, une visite préalable de votre entreprise, ou un entretien téléphonique avec le responsable de la sécurité incendie sera nécessaire pour l'adaptation de la formation à votre entreprise.

Pré-requis :

Aucun. La formation à la conduite à tenir en cas d'incendie est vivement conseillée au préalable.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

La salle aura une capacité d'accueil en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipée d'un paper-board ou d'un tableau. La formation débutera par une présentation du formateur et des stagiaires afin de permettre une adaptation de la démarche aux présents. Elle respectera le programme de formation remis en utilisant des méthodes alternées expositives, participatives, actives, et pratiques. Le formateur remettra un support pédagogique qui sera utilisé comme outil de découverte de connaissances, de synthèse de connaissances acquises et de memento pour l'après-formation.

Les locaux de l'établissement devront être disponible pour le repérage et l'identification des moyens en relation avec la formation, ainsi que pour la mise en application du cheminement des chargés d'évacuation.

Moyens d'évaluation mis en œuvre

L'évaluation des acquis de la formation sera faite au cours de la formation lors des modules participatifs et actifs par le formateur qui veillera à la bonne compréhension et à l'expression de chacun. En fin de formation le formateur soumettra un questionnaire individuel permettant de vérifier l'acquisition de chacun. Les résultats de l'évaluation seront remis à chaque stagiaire sous la forme d'une attestation visée par l'organisme de formation.

Moyens d'encadrement

L'encadrement des stagiaires sera assuré par le formateur, qui veillera au respect du règlement intérieur de formation affiché et transmis à chaque participant avec la convocation.

La formation sera préparée en amont de façon à adapter le contenu et l'intervention du formateur à l'établissement.

La formation peut également se dérouler sur la journée, avec en complément la formation à la manipulation des moyens d'extinction (Extincteurs et RIA). Au cours de l'exercice d'évacuation, il sera également possible de simuler la présence d'une victime ou d'un départ de feu.